

Séance du 20 décembre 2007

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.



PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Gramont, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Casenave à M. Causse

ABSENT : Mme Larran-Lange

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : MUSEE BASQUE - Opérations comptables avec le Syndicat Mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne

Monsieur Aitor ARANDIA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne a été créé par un arrêté préfectoral en date du 2 avril 2007. Passé cette date, dans l'attente du vote du budget du Syndicat et de l'installation de logiciels autonomes, les dépenses et recettes liées à l'activité du musée ont été enregistrées par la ville de Bayonne, sur son propre budget, afin d'assurer une continuité indispensable au bon fonctionnement de cet établissement.

Ces opérations comptables doivent être à présent réintégrées dans le budget du Syndicat par le biais d'écritures de remboursement et de reversement et il convient d'en approuver les montants.

.../...

Les dépenses payées par la Ville représentent 292 231,18 €, montant duquel il faut déduire 9 083,11 € de dépenses payées par le Syndicat (mais incombant à la Ville), soit un montant net à rembourser de 283 148,07 €. Ces dépenses sont détaillées sur l'état ci-après ; elles correspondent principalement au paiement du personnel d'avril à juin (le transfert étant intervenu au 1^{er} juillet) et aux frais liés aux bâtiments (nettoyage, électricité, maintenance).

Inversement, il convient de reverser au Syndicat les recettes du musée (entrées et ventes de la boutique) encaissées pour la période d'avril à juin, soit un montant de 45 188,22 €.

Je vous demande d'approuver ces montants, étant rappelé que les crédits correspondants (en dépenses comme en recettes) avaient été prévus dans le budget 2007 du Syndicat mixte.

Compte	Libellé	Montant TTC
60632	Fournitures de petit équipement	1 944,93
6065	Livres, disques, cassettes	1 577,78
6156	Maintenance	239,73
6182	Documentation générale et technique	890,35
6231	Annonces et insertions	1 046,50
6232	Fêtes et cérémonies	800,00
6233	Expositions	3 836,07
6262	Télécommunications	1 669,70
627	Services bancaires	37,58
6283	Nettoyage des locaux	28 585,99
6458	Cotisations autres organismes sociaux	160,00
Sous total service Musée basque		40 788,63
6226	Honoraires	215,28
Sous total service Communication		215,28
	Sorties Magasin	464,53
	Photocopies	457,00
	Fournitures administratives	306,00
	Courrier	966,00
	Téléphone	3 940,00
Sous total service Finances		6 133,53
	Paie Avril à Juillet	169 254,00
Sous total Charges de personnel		169 254,00
60611	Eau	222,22
60612	Electricité	33 268,08
60613	Chauffage	5 258,05
6156	Maintenance	37 091,39
Total bâtiments		75 839,74
Total général des dépenses ville		292 231,18
Dépenses mandatées par le S.M. Musée Basque pour le compte de la Ville		-9 083,11
Total des dépenses à rembourser à la ville		283 148,07

	Régie Avril	TR n°	Régie Mai	TR n°	Régie Juin	TR n°	
Entrées Musée	8 778,15	2026	9 457,90	2467	20 658,92	2995-3586	38 894,97
Boutique	1 416,30		2 171,95		2 224,50		5 812,75
Hôtel villa Catarie		2024	11,00				11,00
Hôtel villa Catarie		2417	11,00				11,00
Universal Netling		2418	94,50				94,50
Bienvenue en France		2450	9,00				9,00
Tourisme basque		2476	63,00				63,00
Azureva Anglet		2498	153,00				153,00
Hôtel villa Catarie		2934	11,00				11,00
Tourisme basque		3015	99,00				99,00
Musée Textile		3768	29,00				29,00
	10 194,45		12 110,35		22 883,42		45 188,22
Total recettes Musée basque avril à juin							45 188,22

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.